

# NOS ENGAGEMENTS



GB CONSEILS s'engage à :

1. Accueil téléphonique : rappeler dans les 24h les personnes
2. Premier entretien : proposer un entretien d'information, sous 8 jours
3. Contractualisation : recevoir le futur bénéficiaire sous 48h (compléter dossier de congé de bilan)
4. Charte graphique : garder une cohérence et harmonie dans la présentation des supports et ainsi faciliter la compréhension et la lecture
5. Dématérialisation : donner accès à tous les supports par le biais d'une plateforme
6. Respecter les critères de la charte qualité du bilan de compétences
7. Améliorer de façon continue les outils, méthodes et démarches
8. Enquêter sur votre satisfaction
9. Transmettre des questionnaires sur notre qualité à chaud et à froid
10. Former le corps des formateurs et le formateur indépendant
11. Partager les évaluations et les améliorations continues avec les financeurs

# GB CONSEILS

3 secteurs d'intervention :

**ALTKIRCH | COLMAR | SELESTAT**

16 Rue du Château  
68130 ALTKIRCH

140 rue du Logelbach  
68000 COLMAR

4 Rue du Vieux Marché aux Vins  
67600 SELESTAT

Téléphone : + (33) 6 87 53 75 89

Courriel : [gisele.bihl@gmail.com](mailto:gisele.bihl@gmail.com)  
Site Web : [www.gb-conseils.fr](http://www.gb-conseils.fr)

**Siège social :**

**GB CONSEILS**  
4 Rue du Vieux Marché aux Vins  
67600 SELESTAT

N° Siret : 451 206 965 00035 - APE 7022 Z

" Et je soufflerai dans vos voiles "



Pour NOUS,  
l'important, c'est VOUS

**NOS PRESTATIONS  
SUR MESURE :**

- ▶ Bilan de compétences
- ▶ Carrière & évolution
- ▶ Bilan d'étapes

Cabinet de ressources humaines,  
3 agences à votre disposition :

ALTKIRCH  
COLMAR  
SÉLESTAT

## BILAN DE COMPETENCES ▼

Vous souhaitez faire le point sur vos compétences et objectifs professionnels. Nous allons vous accompagner pour que vous soyez acteur de votre devenir.

### Comment financer le bilan de compétences?

Que vous soyez salarié ou non, il existe plusieurs possibilités de prises en charges de votre bilan de compétences.

En fonction de votre situation, nous vous orienterons vers l'organisme financeur (OPCA, OPACIF, Pôle emploi, CPF / intérim = FAFF-TT, CPF...) Pour plus de renseignements, contactez-nous pour un premier entretien d'informations.

### Quelles sont les phases du bilan de compétences?

#### ✓ PHASE PRÉLIMINAIRE :

Analyse + définition du besoin

Confirmation de votre engagement en tant qu'acteur du bilan

Présentation des conditions de déroulement du bilan, des méthodes et des techniques utilisées

#### ✓ PHASE D'INVESTIGATIONS :

Analyser des motivations et intérêts professionnels (voir personnels)

Identifier les compétences et aptitudes professionnelles et personnelles

#### ✓ ENTRETIEN PROFESSIONNEL :

Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation

Élaboration du plan d'action pour la mise en œuvre du projet professionnel

Recensement des freins potentiels à la réalisation du projet

L'entretien professionnel s'achève par la **présentation d'un document de synthèse**, établi par nos soins, reprenant :

- les circonstances de votre bilan
- vos compétences et aptitudes au regard des perspectives d'évolution envisagées
- les éléments constitutifs de votre projet professionnel et éventuellement de votre projet de formation
- les principales étapes prévues pour la réalisation de votre projet

*Vous êtes seul(e) destinataire des résultats détaillés et du document de synthèse qui ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec votre accord.*

**LE BILAN DE COMPETENCES** ➤ identification de vos potentiels et compétences transférables / Bilan sur vos motivations et intérêts professionnels et personnels / Définition des freins potentiels pour vous permettre de progresser / Optimisation de vos atouts vous permettant une négociation avec votre employeur concernant une opportunité de carrière / Définition d'un projet précis, des besoins et des perspectives de carrière possibles dans un avenir certain.

## BILAN D'EVOLUTION ET DE CARRIERE ▼

Envie d'une augmentation, d'une évolution professionnelle, d'un changement d'orientation, ou d'une formation? Nous vous accompagnons dans votre réflexion quant à votre situation, vos acquis, vos aspirations et votre projet pour l'avenir. Un diagnostic objectif en découle, vous permettant de relancer votre carrière ou de gérer votre évolution.

### Comment financer le bilan d'évolution et de carrière?

En général, il est financé sur l'enveloppe formation de l'entreprise, mais il est également possible de l'assimiler à un bilan de compétences (avec l'accord du salarié) et de le faire financer par votre organisme collecteur (OPCA) ou éventuellement par le FONGECIF (respectez conditions OPCA)

### Quelles sont les phases du bilan d'évolution et de carrière ?

#### ✓ PHASE D'ENGAGEMENT :

Entretien en présence de l'employeur, du consultant et vous-même, afin de définir l'objectif du bilan et son contexte

#### ✓ PHASE PRÉALABLE :

Entretien entre vous et le consultant

Reformulation des objectifs, présentation du déroulement et de la méthodologie de l'accompagnement

#### ✓ PHASE D'INVESTIGATION :

Analyse du parcours professionnel et de ses trajectoires

Repérages des compétences, potentialités et talents, aptitudes en milieu de travail, évaluation des compétences comportementales liées à l'environnement professionnel

Bilan personnel (besoin de reconnaissance, l'autonomie, confiance en soi,...)

Définition des priorités professionnelles et personnelles

#### ✓ PHASE DE CONSTRUCTION DU PROJET PROFESSIONNEL :

Etude de l'environnement socio-professionnel

Définition des pistes et des perspectives d'évolutions possibles +

Elaboration du plan d'action

#### ✓ PHASE DE CONCLUSION :

Entretien en présence de l'employeur, du consultant et vous-même afin de vous permettre de présenter et d'échanger avec votre entreprise sur les pistes d'évolution professionnelle dégagées lors du bilan

### Quels sont les objectifs d'un tel bilan pour votre employeur ?

Votre employeur perçoit mieux vos points forts / points faibles et vos motivations. Il fera le lien entre vos choix passés et vos choix futurs afin de vous mettre face à la réalité du marché de l'emploi et ceci pour valider votre projet en fonction de vos objectifs et de vos compétences.

Au regard de l'entreprise c'est un outil de gestion de carrière : il permet l'identification des potentiels et l'anticipation de la mobilité professionnelle, et ainsi, la fidélisation des salariés grâce aux possibilités d'évolution proposées.